



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-47151>

Département(s) de publication : **75, 93**

Annonce n° **24-47151**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SOLIDEO

**Correspondant :** Achats Service

**Adresse :** 18 rue de Londres, 75009 Paris

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.ouvrages-olympiques.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Le présent marché a pour objet des missions de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du projet d'aménagement d'une crèche située sur la ZAC « Village Olympique et Paralympique » à Saint-Ouen-sur-Seine (93).

**Lieu d'exécution :** La crèche est située dans la ZAC du Village Olympique et Paralympique, au croisement de la rue de Francis de Pressensé et de la rue de Saint-Denis à Saint-Ouen-sur-Seine., 93400 Saint-ouen-sur-seine

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Les missions confiées au maître d'oeuvre sont les suivantes : - Etudes d'avant-projet (AVP) ; - Etudes de projet (PRO) ; - Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) ; - Visa des études d'exécution (VISA) ; - Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ; - Assistance aux opérations de réception (AOR) ; - Ordonnancement, pilotage et planification (OPC).

L'opération de travaux correspond à l'aménagement de la coque béton livrée brute, y compris isolation, lots techniques, second-oeuvre, etc.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Financement sur budget propre. Une avance pourra être accordée au titulaire si les conditions de l'article R. 2191-3 du Code de la commande publique sont réunies.  
**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Les candidats devront remettre les formulaires DC1 et DC2 fournis dans le DCE. Une lettre de candidature (via le DC1 joint au DCE). En lieu et place de ce Document, le candidat a la possibilité de présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen « DUME » (cf. article R. 21434 du Code de la commande publique). Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.11101, et R. 21621 à R. 21626, R. 21627 à R. 216212, R. 216213 à R. 216214 et R. 216215 à R. 216221 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 52121 à L.521211 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (via le DC1 fourni dans le DCE). Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité. Si le signataire n'est pas le représentant légal du candidat, un pouvoir en vigueur doit être fourni. Ce dernier doit être signé par le représentant légal du candidat qui atteste de la capacité du signataire à représenter le candidat. En cas de groupement, le pouvoir est à fournir pour l'intégralité des membres du groupement dont le signataire n'est pas le représentant légal. Capacité économique et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles (en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles). Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent et notamment par la production d'une déclaration appropriée de banques ou d'une preuve d'une assurance pour les risques professionnels (via le DC2 joint au DCE). Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle. Capacités techniques et professionnelles : Une liste de références réalisées au cours des trois dernières années portant sur des prestations similaires indiquant le montant de la prestation, la date et le destinataire public ou privé. Ces prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Attestation d'inscription à l'ordre des architectes. Capacités minimales exigées : Le candidat devra impérativement disposer des capacités minimales suivantes sous peine d'irrecevabilité de sa candidature : Capacité en architecture, Capacité en BET fluides.

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 23/05/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2400008

**Renseignements complémentaires :** Il s'agit d'un marché simple. Le présent marché est conclu à compter de sa notification et prend fin à la levée de l'ensemble des réserves et des désordres constatés pendant la période de garantie de parfait achèvement (GPA) des travaux réalisés sous la maîtrise d'oeuvre du Titulaire. La durée du marché est estimée à 36 mois (GPA de 12 mois incluse). L'enveloppe financière affectée aux travaux est de 533 000 euro(s) HT (C0). Instance chargée des procédures de recours : Cour administrative d'appel de Paris, 68 rue François Miron, F - 75004 Paris. Référé précontractuel qui peut être exercé jusqu'à la signature du contrat (CJA art. L. 551-1 et suivants) ; Référé contractuel qui peut être exercé dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du marché (CJA article L. 551-13 et suivants) ; - Recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=874475&orgAcronyme=h6b>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/04/2024